

CIRCUITS
RANDONNÉES
PÉDESTRES

GUIDE
TOURISTIQUE



BALADES AU LONG DES SENTES ET CHEMINS...

... à pied, à découvrir en famille



Circuit
n°3

De gauche à droite :
La sente de la Motte
sous la neige et
le gué de Raizeux avec
l'abreuvoir-pédiluve

BON À SAVOIR (SUITE)

>>> de transports illégaux. Décimés par la déforestation dans leur pays d'origine, les perroquets sont très recherchés et ils sont d'autant plus vulnérables qu'on les repère facilement en raison de leurs couleurs. Clin d'œil à la vigilance de sa présidente, l'ASAP est aussi l'acronyme anglais de « As Soon As Possible » !

[6] Maison Doisneau : maison des ancêtres de Robert Doisneau, le célèbre photographe. Son grand-père, tailleur de pierre dans les carrières, résida à Raizeux.

[7] Route de Boulard : au XVII^e siècle, les « Boulehart », originaires d'Épernon, possédaient un fief seigneurial. Leur nom fut associé à une maison, à une fontaine que les Raizeuliens ont utilisée jusqu'au XIX^e siècle et à ce chemin, devenu par la suite « route de Boulard ».

[8] Pendants de Cady : au XIII^e siècle, les coteaux qui bordent la Guesle étaient parsemés de pièces de vignes, entourées de murs de pierres sèches. La vigne était l'œuvre des moines défricheurs qui avaient besoin de vin pour le culte. Elle jouait un rôle primordial autour d'Épernon et produisait un vin généreux et

réputé. La culture de la vigne a subsisté jusqu'au XIX^e siècle.

[9] Os de bœuf : au XVII^e siècle, des « casseurs » ou « piqueurs » de « grais », dont 4 venus de Limoges, séjournent à Raizeux. Ils ont laissé leur trace, en encastant des os de bœuf dans les façades. Ces pratiques sont une survivance de coutumes limousines relevant d'anciennes superstitions.

[10] Fontaine et lavoir de la Motte : la fontaine est alimentée par une source très ancienne. Cette fontaine est bien connue des anciennes familles du village qui avaient l'habitude de s'y abreuver. Au fond, dans le sable blanc, le bouillonnement qui alimente cette source est visible. Le lavoir, de 26 places, est mentionné dans les documents communaux. Il est construit en matériaux divers : meulière, moellon sans chaîne en pierre de taille. Le lavoir a fonctionné jusqu'en 1984.

À côté, une lourde pierre de grès (plus d'une tonne) forme le pont de la Guesle. Il ne reste que 3 pierres de cette taille dans la région.

[11] Fossé celtique : témoin des aménagements défensifs réalisés

pour la sécurité des lieux à l'époque néolithique.

[12] Carrières de grès : l'exploitation du grès a commencé en 1684 pour la construction de l'aqueduc de Maintenon, destiné à apporter l'eau de l'Eure au château de Versailles. Pendant 2 siècles, ce fut une activité importante à Raizeux, qui fournissait Paris en pavés... Les carrières ont été définitivement fermées dans les années 1920/1930.

[13] Moulin de Raizeux : Raizeux étant sous l'autorité du prieuré Saint-Thomas d'Épernon, le moulin du prieur avait le monopole du grain et les autres moulins étaient obligatoirement dédiés à d'autres activités, par exemple « à drap ou à tan » (tannerie). Il n'est devenu moulin à grain que plus tard. Le moulin était aux hommes ce que le lavoir ou la fontaine étaient aux femmes : un lieu de rencontre, chacun apportant au moulin le grain nécessaire à la confection du pain cuit à la maison.

[14] Tilleul : planté en 1789, c'est l'un des vestiges raizeuliens de la Révolution.



Du gué de Raizeux aux Hautes Gueules

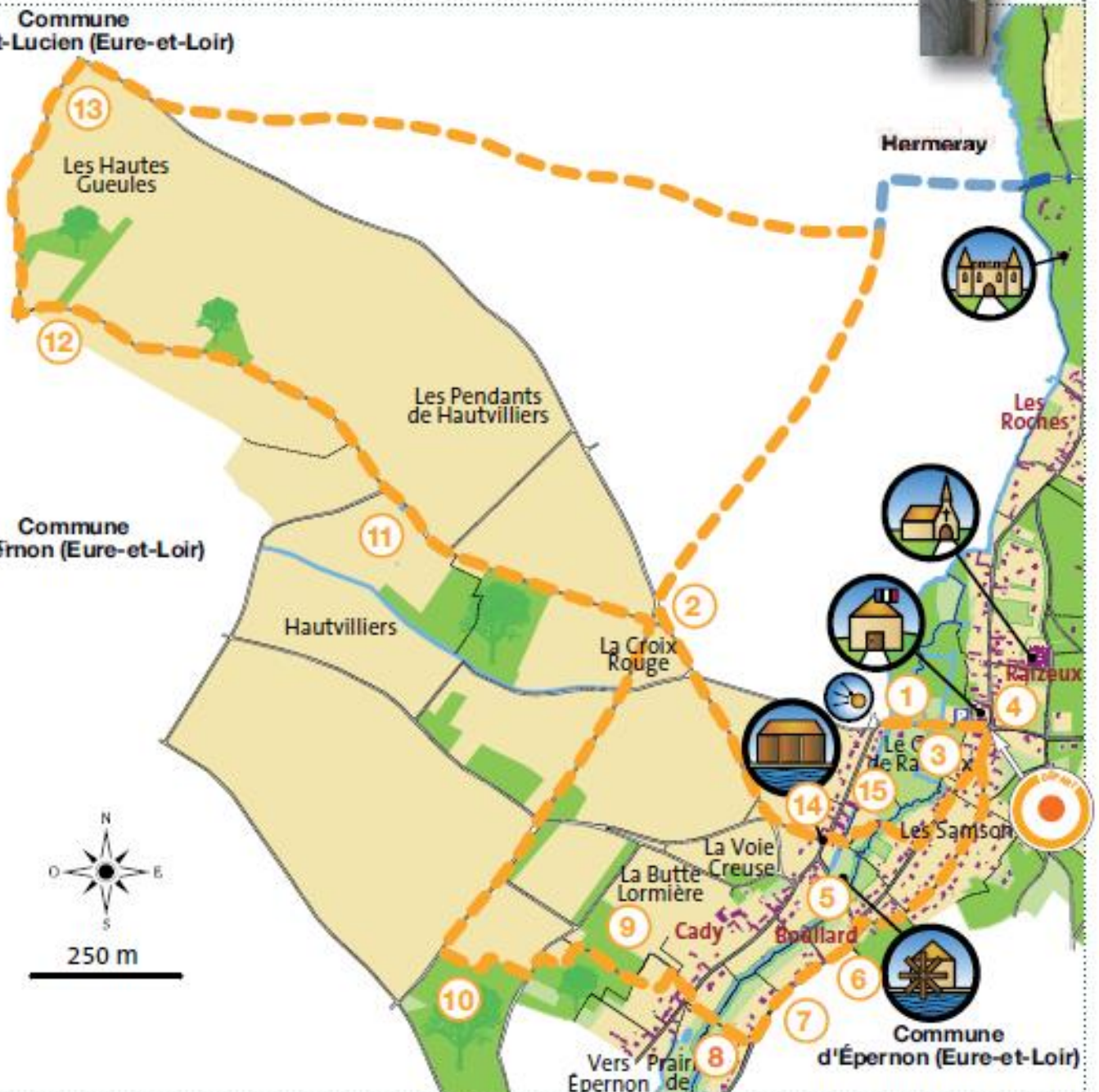
Un tour dans le village pour commencer, un grand bol d'air sur le chemin des coteaux, des sentiers escarpés entre plaine et forêt... C'est une belle leçon d'histoire et de géographie à vivre sur le terrain, à la découverte d'un Raizeux inattendu !



Commune de Saint-Lucien (Eure-et-Loir)

Commune d'Épéron (Eure-et-Loir)

Commune d'Épéron (Eure-et-Loir)



Circuit n°4



Châmes de la Butte Lomlière



> À DEUX PAS

En quittant le parking, prendre à gauche, passer devant **l'école et la mairie (4)**. Au carrefour de la mairie, prendre à droite, la route de Boulard et à 100 m, à la fourche, prendre à gauche le chemin des Samsons, goudronné.

Continuer tout droit. À environ 600 m, au carrefour avec la route de Boulard et le chemin du moulin de Cady, dit carrefour Paraf Sacerdote, repérer sur votre gauche **la ferme aux oiseaux (5)** et, en face, **la maison Dolsneau (6)**. Prendre à gauche **la route de Boulard (7)**. > **VARIANTE**

Continuer encore tout droit sur 400 m. La route monte un peu. Prendre la route à droite, juste avant le bâtiment des Eaux d'Épernon. La sente descend. Traverser la Guesle par une passerelle et continuer tout droit jusqu'à la route du Muguet. Prendre cette route à droite sur 25 m et traverser pour rejoindre en face la sente qui fait le coin avec le mur

> À DEUX PAS

En quittant le parking, prendre à droite la route des Ponts, continuer tout droit, franchir **les deux ponts (1)** sur la Guesle, aller jusqu'au rond-point (200 m). Beau panorama sur **les Pendants de Hautvilliers et la Croix Rouge (2)**.

Revenir au parking, en longeant **l'étang du gué de Raizeux (3)** sur la droite.

> VARIANTE

À 20 m, sur le chemin du moulin de Cady, prendre la sente qui longe la berge sur 100 m puis tourner à gauche pour retrouver la route de Boulard.

BON À SAVOIR

(1) Les deux ponts : deux ponts identiques, aux voûtes en berceau, ont été construits en 1886, l'un sur la Guesle et l'autre sur la Morte Rivière, qui tire son nom d'anciens méandres marécageux. Les matériaux utilisés sont la meulière et la pierre de taille, le calcaire et le grès et la fonte. Au gué, un abreuvoir est visible, il servait aussi de pédiluve dont les laboureurs, soucieux du bien-être de leurs animaux de trait, faisaient un usage régulier.

(2) Pendants de Hautvilliers et la Croix Rouge : le terme Croix Rouge pourrait faire référence aux templiers quand les moines soldats portaient une croix pattée rouge.

(3) Étang du gué de Raizeux : cet étang fait partie de l'espace de loisirs aménagé par la commune en 1995. Ce lieu champêtre et communal accueille les passionnés de pêche, pétanque, tennis ou football.

(4) École et mairie : le bâtiment mairie-école date de 1909. Il a été construit sur un terrain donné à la commune par la famille Viennois, des vigneronniers originaires de Cady (lieu-dit de Raizeux). L'école était prévue pour accueillir une soixantaine d'élèves en classe unique. L'actuel préau de l'école était la salle du peuple sous la Révolution.

(5) Ferme aux oiseaux : l'Association de Sauvegarde et d'Accueil des Perroquets (ASAP), créée en 1990, héberge environ 200 « psittacidés », blessés ou maltraités lors de braconnages et de transports

>>> suite page 29



d'une propriété (maison au crépi ocre). Au début, la sente monte légèrement, elle devient ensuite plus escarpée. Vous êtes sur **les Pendants de Cady (8)**, autrefois couverts de vignobles. La sente débouche sur le plateau (champs).

Prendre à gauche et contourner le champ en longeant le bois. Après les deux angles droits du champ, entrer dans le bois situé en contrebas en passant entre les deux gros arbres marqués d'un repère orange, la descente est abrupte, le dénivelé est de 5 à 6 m. En bas, prendre à droite un passage, sorte de couloir ombragé, qui longe **un mur de grès (9)**. Au bout de 125 m, le chemin, sinueux, remonte pour sortir du bois. À la sortie du bois, dirigez-vous à gauche pour rejoindre le chemin empierré (GR de pays). Prendre ce chemin à droite. Vous traversez un paysage découvert, champs ponctués ça et là de resserres (petits bosquets). Au premier carrefour, continuer tout droit, légère descente et belle vue. Poursuivre tout droit jusqu'au carrefour, dit de la Croix Rouge, qui se repère bien avec ses 4 tilleuls, prendre à gauche et poursuivre tout droit.

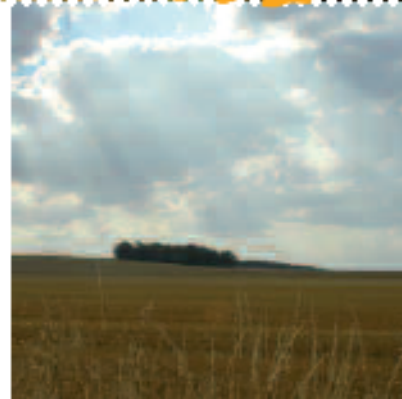
Le chemin monte légèrement. Après 400 m, vous longez un petit bois sur votre gauche. Après le petit bois, continuer tout droit. Depuis le chemin, repérer sur la gauche, à travers les taillis, la mare de l'ancienne **ferme des Hautvilliers (10)**. À la première fourche, prendre à droite. Continuer tout droit sur 600 m. Longer sur votre droite un bosquet puis sur votre gauche une **carrière de sable (11)** en activité. Au premier

carrefour après la carrière, prendre à droite. Le chemin, traverse champs et bois en direction des **Hautes Gueules (12)** et offre une très belle vue. Après 700 m, au carrefour en T, prendre à droite et à la première fourche, à gauche, vous entrez dans les bois. Poursuivre tout droit sur 500 m, franchir le carrefour et continuer toujours tout droit.

> **À DEUX PAS**

Reprendre le chemin et, à la fourche, rester sur la droite. Vous êtes toujours dans les bois, le chemin descend régulièrement, il est parfois encaissé. Continuer tout droit et prendre à droite le chemin empierré (GR de pays). > **TRAIT D'UNION**

À la première fourche, prendre à droite et continuer tout droit. Le chemin descend jusqu'au carrefour de la Croix Rouge. Prendre à gauche et continuer tout droit jusqu'à la route du Muguet, goudronnée. Regarder le pignon du bâtiment à gauche, qui comporte **des os de bœuf (13)**. Prendre la route à gauche sur 20 m et traverser pour rejoindre la sente, au niveau du N°68. Suivre cette sente qui franchit un bras de la Guesle - remarquer le bief, dit du moulin de Cady - et vous mène à la fontaine et au **lavoir de la Motte (14)**. Après avoir traversé la Guesle, vous arrivez sur la route de Boulard. Prendre à gauche et rejoindre la mairie-école (400 m).



Vue vers le bois de la Grande Mare en période estivale

> **À DEUX PAS**

Profitez de l'éclaircie dans les bois pour une échappée de 30 m à droite, sur un sentier qui descend légèrement : très belle vue sur le carrefour de la Croix Rouge. Revenir sur vos pas.

> **TRAIT D'UNION AVEC LE CIRCUIT BLEU « DE L'ÉGLISE À LA FOLIE MÉNARD »**

En arrivant sur le GR de pays, prendre à gauche, la route sur 200 m puis à droite, le chemin du gué Fallot, goudronné, qui descend. Poursuivre tout droit, traverser la RD 107 et continuer tout droit. Franchir la Guesle sur 2 passerelles successives et rejoindre le chemin de la Goulbaudière au niveau du domaine de la Baste. Poursuivre sur le circuit bleu.